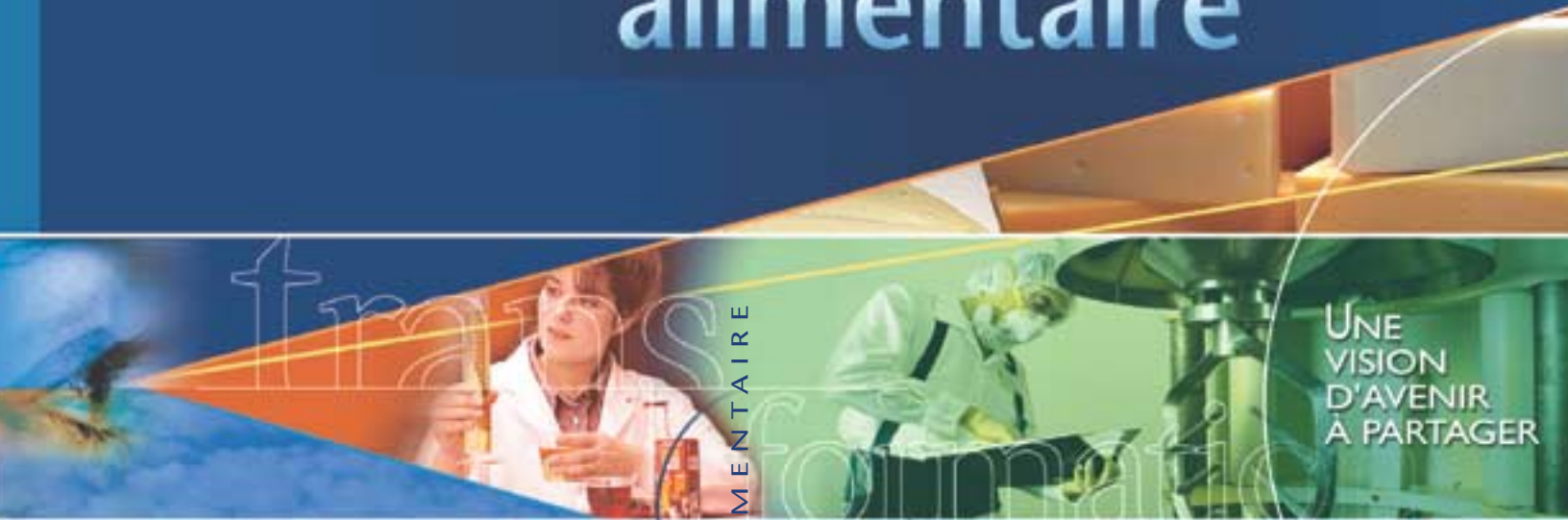


L'industrie québécoise de la transformation alimentaire



ALIMENTAIRE

UNE
VISION
D'AVENIR
À PARTAGER

Synthèse des
consultations
Août – septembre 2001

Consensus et engagements
du Rendez-vous de
mi-parcours
Octobre 2001

Québec 



L'industrie québécoise de la transformation alimentaire



*Synthèse des consultations
Août–septembre 2001*

*Consensus et engagements
du Rendez-vous de mi-parcours
Octobre 2001*

Ce document a été élaboré par la Direction générale du développement de la transformation alimentaire et des marchés du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Photographies :

Advitech Solutions inc.

Association laitière de la chèvre du Québec

Conseil de l'industrie laitière du Québec inc.

Internova inc.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

Magella Chouinard, Marc Lajoie et Brigitte Ostiguy

Pour renseignements :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

Direction du développement de la transformation alimentaire et des marchés

200, chemin Sainte-Foy, 10^e étage

Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : (418) 380-2101

Télécopieur : (418) 380-2164

www.agr.gouv.qc.ca

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-38379-6

Numéro de publication : 01-0134



Message du ministre

Au cours des derniers mois, dans le cadre des consultations publiques et du *Rendez-vous de mi-parcours* du Forum sur l'agriculture et l'agroalimentaire québécois, nous avons franchi une nouvelle étape pour doter l'industrie d'une politique gouvernementale de la transformation alimentaire. En effet, nos discussions ont permis de partager une vision au regard de cette activité industrielle qui est, rappelons-le, la première en importance au Québec.

On se souviendra qu'à l'occasion du *Rendez-vous de mi-parcours*, le premier ministre, M. Bernard Landry, a réaffirmé sa volonté d'appuyer les initiatives mises de l'avant par l'industrie, secteur hautement stratégique qui contribue au développement économique des régions du Québec.

Je vous invite à consulter ce document qui présente la synthèse des consultations des derniers mois de même que les consensus, engagements et le mécanisme de suivi dégagés lors du *Rendez-vous de mi-parcours*.

Je vous remercie pour toute l'énergie déployée et le travail accompli jusqu'à maintenant. Comme président du Comité de suivi mis en place à l'issue des discussions sur la transformation alimentaire, j'aurai encore besoin de votre précieuse collaboration afin d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés ensemble.

Le ministre de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation,



MAXIME ARSENEAU



Table des matières

Les découvertes de la consultation	5
La vision d'avenir à partager	7
Les objectifs de développement	8
Les consensus et engagements	12
L'accès aux marchés	12
L'accroissement des investissements	14
L'augmentation de la productivité et l'innovation	16
Le mécanisme de suivi	18

Les découvertes de la consultation

Au cours de l'été 2001, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a invité 700 personnes représentant autant d'entreprises, associations ou organismes du secteur bioalimentaire à livrer leur vision au regard de l'évolution de l'industrie de la transformation alimentaire pour la prochaine décennie. Quelque 250 personnes ont participé activement à l'exercice, qui a conduit à la présentation de 75 mémoires et témoignages lors de séances publiques qui se sont tenues à Matane, Thetford Mines, Saint-Hyacinthe et Rouyn-Noranda, sous la présidence du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La publication préalable d'un document de consultation « *L'industrie québécoise de la transformation alimentaire - Une vision d'avenir à partager* » avait permis d'amorcer la réflexion en posant le contexte de développement de l'industrie, qui s'articule autour des enjeux suivants :

- un secteur de la distribution plus puissant
- la plus grande concentration des capacités de transformation
- un espace de marché qui se modifie et où la concurrence s'accroît
- des consommateurs qui affirment de plus en plus leurs préférences et leurs exigences
- une préoccupation plus grande pour l'innocuité et la prévention des risques
- la nécessité d'utiliser des procédés respectueux du développement durable
- l'introduction de biotechnologies aux applications spectaculaires, mais qui suscitent l'inquiétude
- la main-d'œuvre, le facteur déterminant de la compétitivité.

Les consultations ont fait ressortir que le nouveau contexte d'affaires issu de la concentration dans la distribution et de la plus grande ouverture des marchés est plus difficile pour la plupart des entreprises, principalement les PME. Toutefois, malgré plusieurs facteurs d'incertitude, les entreprises apparaissent confiantes en leur capacité de relever les défis de l'adaptation et de la croissance. Ces défis sont certes importants, mais ils ne paraissent pas insurmontables. De façon assez générale, les entrepreneurs québécois sont d'avis que l'industrie de la transformation alimentaire demeurera au cours de la prochaine décennie :

- une source majeure de création d'emplois;
- la principale activité économique des régions;
- une source d'innovation technologique.



Pour favoriser l'expression de ce potentiel, la politique québécoise de la transformation alimentaire devrait, selon les représentants de l'industrie :

- Appuyer le développement de quelques leaders ayant déjà une bonne taille et étant en mesure d'atteindre une envergure internationale (des entreprises impliquées dans la fabrication et le commerce de produits de masse) et, simultanément, appuyer le développement d'un plus grand nombre de PME exploitant des marchés spécialisés. Cette orientation découle des constats suivants :
 - nécessité de maintenir les orientations d'ouverture aux marchés extérieurs et d'amélioration de la compétitivité;
 - essor de créneaux de marché divers, tels que produits régionaux, produits fins ou gastronomiques, produits du terroir et autres produits de niche;
 - poursuite des mouvements d'intégration des entreprises de transformation et de distribution.
- Assurer le maintien et la consolidation de la place occupée sur le marché intérieur comme préalables au développement des exportations. Cette orientation constitue un moyen de réduire l'écart de rentabilité par rapport aux autres secteurs. Elle fait écho aux préoccupations suivantes :
 - accentuation de la concurrence et des phénomènes d'intégration sur les marchés internationaux;
 - petite taille de la très grande majorité des entreprises;
 - concentration dans le réseau des distributeurs-détaillants alimentaires;
 - engouement pour les produits spécialisés.
- Contrer les effets d'une demande stagnante par l'addition de valeur ajoutée aux produits alimentaires. Cet objectif pourra être atteint par :
 - l'introduction de nouveaux produits et l'ajout d'activités connexes à la fabrication d'aliments;
 - l'adoption de nouvelles technologies, en particulier celles reliées aux aliments fonctionnels;
 - le remplacement des produits importés sur le marché du nord-est américain.

- Contribuer au renforcement d'une image de marque construite sur les notions de qualité, d'innocuité et d'exclusivité. Une telle orientation vaut pour les marchés intérieurs et internationaux, ainsi que pour les produits de masse comme pour les produits de créneaux et devrait s'articuler autour des priorités suivantes :

- le développement à l'échelle commerciale de produits de plus grande valeur ajoutée (produits gastronomiques, produits du terroir...);
- l'orientation vers des produits répondant aux préoccupations santé des consommateurs;
- l'introduction accélérée de pratiques et procédés respectueux du développement durable;
- de plus grands efforts pour faire connaître les produits alimentaires du Québec.

Finalement, une reconnaissance de l'importance de l'industrie de la transformation alimentaire est demandée au gouvernement du Québec et un engagement de coordination et de représentation des intérêts de l'industrie est demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

La vision d'avenir à partager

Les consultations et, tout récemment, les échanges qui ont eu lieu à l'occasion du Rendez-vous de mi-parcours ont révélé un large consensus quant à la perception des principaux enjeux et défis à relever, ainsi que des orientations majeures à partir desquelles devra être articulée la future politique gouvernementale de la transformation alimentaire. De ces éléments et des différents commentaires recueillis sur l'avenir que veut se construire l'industrie québécoise de la transformation alimentaire, est retenue la vision suivante :

L'industrie québécoise de la transformation alimentaire sera reconnue à l'échelle internationale pour :

- *le haut niveau d'expertise de ses artisans et entrepreneurs;*
- *sa capacité de répondre aux besoins et aux exigences des consommateurs;*
- *la qualité, la diversité et la forte valeur ajoutée de ses produits;*
- *le dynamisme de ses leaders sur les marchés canadien et internationaux;*
- *ses produits de créneaux et du terroir de qualité exceptionnelle.*



Les objectifs de développement

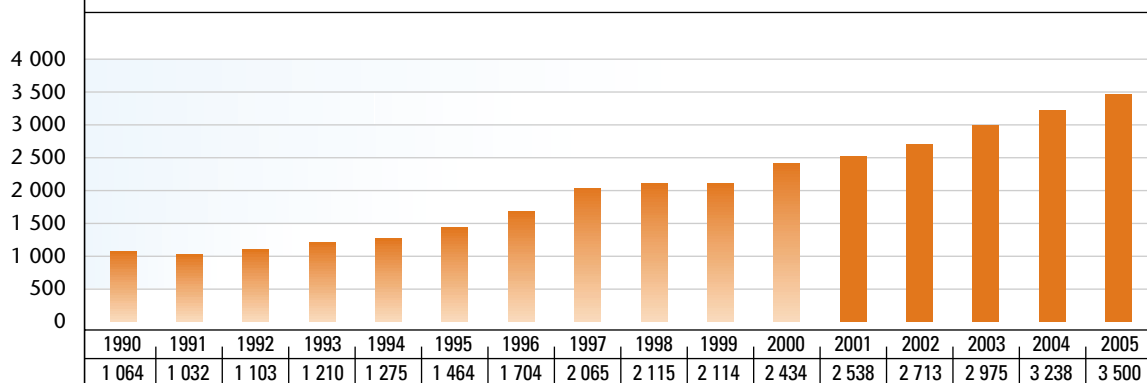
À plusieurs reprises, dans cette démarche qui a conduit au Rendez-vous de mi-parcours, les représentants de la transformation alimentaire se sont dits prêts à investir dans leurs entreprises et à mettre de l'avant de nouvelles initiatives pour poursuivre leur développement et accroître leur présence sur les marchés et, de ce fait, insuffler à l'industrie un nouvel élan.

À la lumière des résultats obtenus depuis la Conférence de 1998 et des changements survenus dans la dynamique de l'industrie agroalimentaire, le chemin conduisant à l'élaboration de la Politique gouvernementale de la transformation alimentaire a incité les partenaires à convenir de nouveaux objectifs de développement, propres à l'industrie de la transformation, qui permettront de bien mesurer les progrès à réaliser au cours des prochaines années. Ces objectifs portent à la fois sur les niveaux d'activité (exportations, part de marché et part de livraisons), la stratégie (valorisation des produits), les moyens adoptés (investissements) ainsi que les impacts attendus (emplois).

Les exportations : maintenir le cap sur le développement

Les participants au Rendez-vous ont affirmé leur conviction que les marchés internationaux rece-laient une multitude d'occasions nouvelles pour l'industrie québécoise et que celles-ci ne pouvaient être passées sous silence. Les performances de l'in-dustrie au cours des trois dernières années traduisent une augmentation notable des exporta-tions de produits alimentaires transformés, jusqu'au niveau de 2,5 milliards de dollars. En maintenant ainsi le cap au cours des années à venir, la cible à viser au terme de l'année 2005 est fixée à 3,5 milliards de dollars, ce qui représente une hausse annuelle moyenne de l'ordre de 200 millions de dollars au cours de la période 2001-2005.

EXPORTATIONS DE PRODUITS ALIMENTAIRES TRANSFORMÉS,
Québec, en millions \$



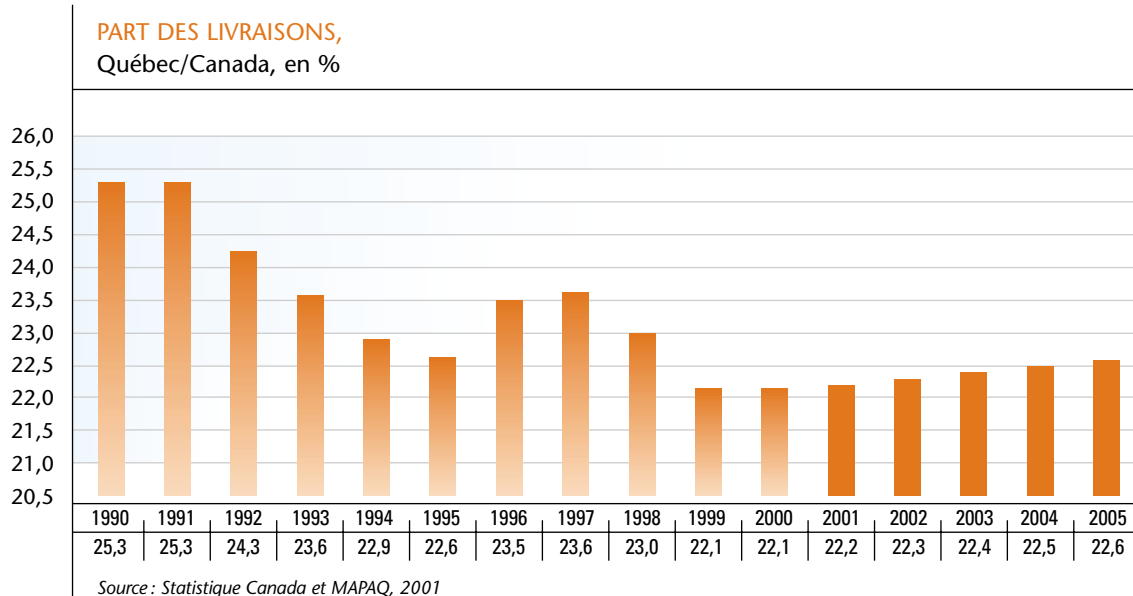
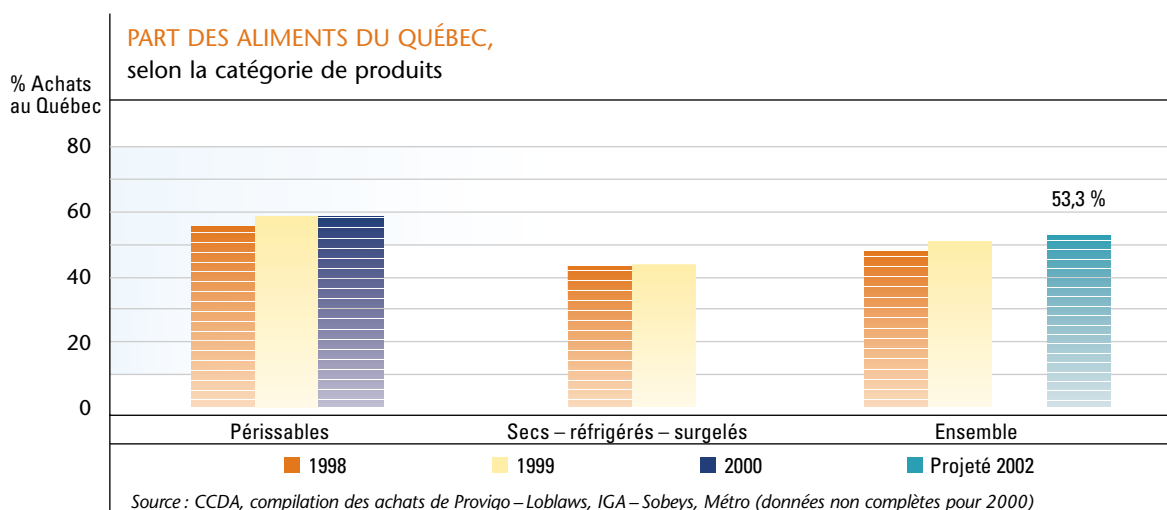
Source : Statistique Canada et MAPAQ, 2001

Notre présence sur le marché québécois : un redoublement des efforts s'impose

Lors de la Conférence de 1998, un objectif d'augmentation de 10 % en quatre ans de la part des produits du Québec sur le marché intérieur avait été convenu. Les estimations disponibles jusqu'à présent pour mesurer les pas franchis sont encore fragmentaires, mais tous les participants au Rendez-vous de mi-parcours conviennent cependant, à la lumière des difficultés que les transformateurs québécois disent éprouver à la suite de la concentration dans la distribution, qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre l'objectif visé.

Notre place sur l'échiquier industriel canadien

En convenant d'un objectif qui compare le niveau des livraisons québécoises au total canadien, l'importance accordée par les partenaires au rôle que doit jouer l'industrie québécoise dans une dynamique qui se développe davantage dans un contexte canadien est mise en évidence. Tout au long de la dernière décennie, cet indicateur a montré une tendance à la baisse, glissant de 25 % à 22 %. L'objectif recherché est non seulement de stopper cette tendance, mais de reprendre le terrain perdu, en affichant un taux de croissance des livraisons supérieur à la moyenne canadienne.



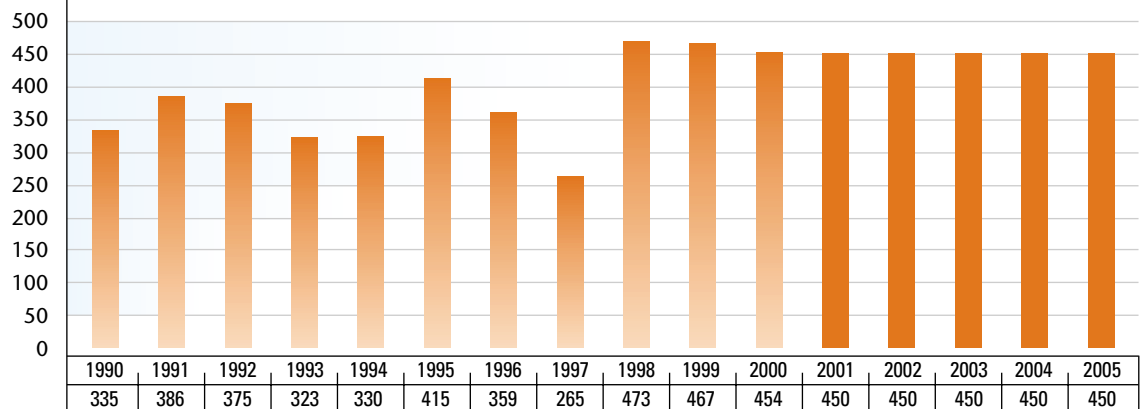
Accroître les investissements

Les investissements de l'industrie de la transformation alimentaire ont oscillé autour de 400 millions de dollars annuellement au cours des cinq dernières années. À la faveur des efforts envisagés pour stimuler la croissance de l'industrie au cours des prochaines années, il est retenu d'accroître les investissements à hauteur de 450 millions de dollars par année en moyenne, ce qui représenterait un objectif total de 2,250 milliards de dollars pour la période 2001-2005.

Des produits à plus grande valeur ajoutée

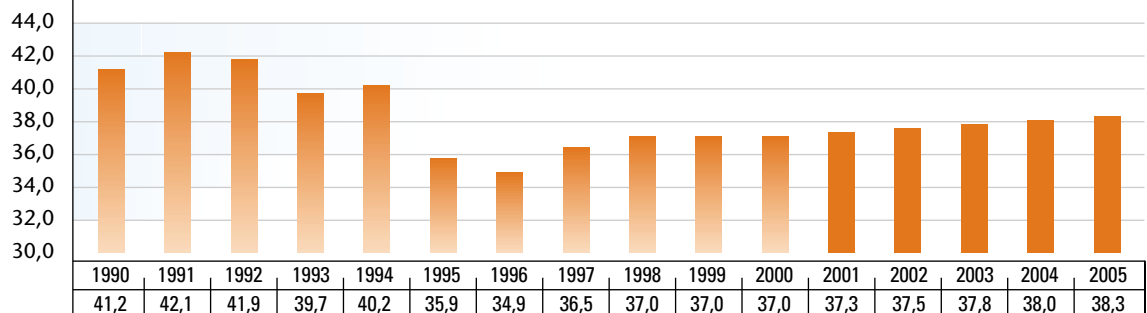
De plus en plus, les marchés exigent des produits à valeur ajoutée et rien n'indique que cette tendance se modifiera au cours des années à venir. Pour cette raison, et aussi parce que la croissance de l'activité agroalimentaire québécoise se fera davantage par l'ajout de valeur, cela se traduira nécessairement par une croissance plus rapide de la valeur ajoutée manufacturière en comparaison des livraisons. C'est l'essence même de cet objectif. Au cours des dernières années, cet indicateur a progressé légèrement, mais non sans avoir fléchi considérablement durant les années précédentes. L'objectif retenu vise à relever ce ratio à un niveau correspondant à la moyenne des années 1990 à 1998, soit l'atteinte d'un niveau de 38 % en 2005.

INVESTISSEMENTS ANNUELS,
Québec, en millions \$



Source : Statistique Canada et MAPAQ, 2001

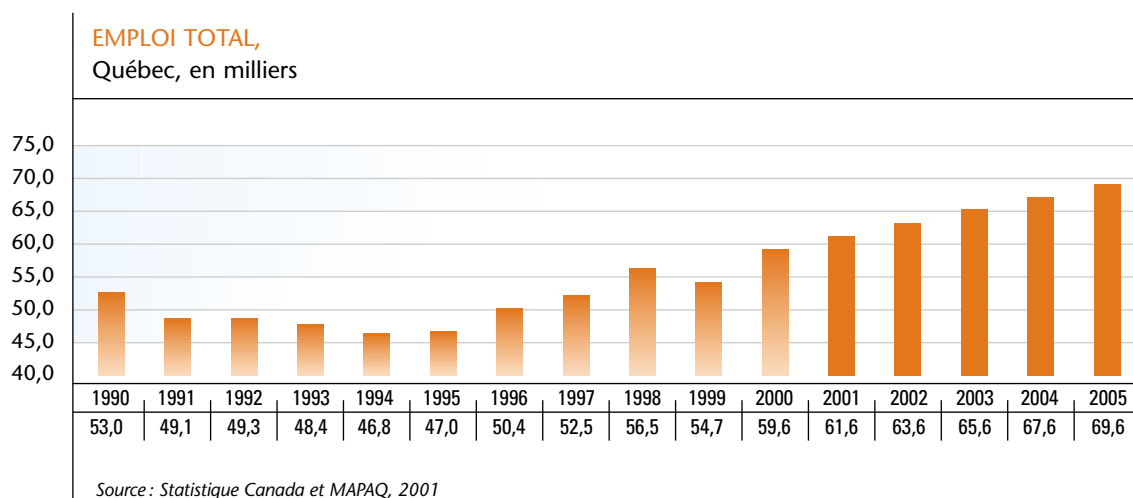
VALEUR AJOUTÉE/LIVRAISONS,
Québec, en %



Source : Statistique Canada et MAPAQ, 2001

10 000 nouveaux emplois

L'objectif emploi dépend surtout de la nature des produits fabriqués et de la performance enregistrée sur les marchés. Depuis 1998, l'industrie de la transformation alimentaire québécoise a créé plus de 7 000 emplois. Un objectif élevé est retenu, soit celui de créer 10 000 emplois au cours de la période 2001-2005.



Les objectifs pour l'industrie de la transformation alimentaire

Sujets	SECTEUR DE LA TRANSFORMATION Objectifs 2001-2005
EXPORTATIONS	Niveau de 3,5 milliards \$ en 2005
PART DE MARCHÉ	Augmentation de 10 % de la part des achats sur le marché intérieur (d'ici 2002)
PART DES LIVRAISONS DU QUÉBEC DANS LE TOTAL CANADIEN	Taux de croissance supérieur à la moyenne canadienne
INVESTISSEMENTS	2,25 milliards \$
VALEUR AJOUTÉE EN POURCENTAGE DES LIVRAISONS	Augmentation à 38 %
EMPLOIS	10 000 (moyenne de 2 000 par an)

Les consensus et engagements



L'accès aux marchés

Tant au Québec qu'à l'extérieur, l'accès aux marchés se pose comme le défi majeur dans le développement des entreprises de transformation alimentaire du Québec. Pour la majorité de celles-ci, le marché intérieur représente généralement la principale base d'affaires. Toutefois, ce marché se complexifie en raison de plusieurs phénomènes, notamment la concentration de la distribution alimentaire, la demande globalement stable des consommateurs et l'offre grandissante de produits d'importation. Quant aux marchés d'exportation, ils méritent de recevoir beaucoup d'attention, compte tenu qu'ils représentent les meilleures perspectives de croissance.

Les résultats des consultations

Les éléments suivants ont été mis en évidence :

- La concentration dans la distribution alimentaire entraîne des difficultés d'accès au marché pour les entreprises de transformation alimentaire du Québec :
 - plus grandes exigences des distributeurs en matière de quantité, de qualité et de prix;
 - coûts supplémentaires au chapitre des frais de référencement, des rabais à consentir, des frais promotionnels, etc.;
 - centres de décision situés hors Québec;
 - accent sur les marques de distributeurs au détriment des marques de fabricant.
- Les difficultés d'accès au marché sont d'autant plus aiguës pour les plus petites entreprises, à cause de ressources financières limitées et d'un plus faible volume de production.
- L'accès au réseau des HRI est également problématique parce que celui-ci est plus éclaté et exige une logistique de distribution complexe.
- Le marché croissant des marques de distributeurs offre des débouchés intéressants, mais il exerce en même temps une pression sur les marges bénéficiaires des transformateurs. Miser uniquement sur cette avenue ne semble pas être la meilleure stratégie, car l'entreprise risque ainsi de s'enfoncer dans l'anonymat et de devenir plus vulnérable.
- Le développement de marques de commerce nationales devrait être favorisé, car c'est par ces marques que s'établit le lien entre l'entreprise et les consommateurs. Cependant, les coûts de développement sont élevés.
- Pour les petites et les micro-entreprises, le soutien à l'établissement d'une certification reconnue et d'un label présente des perspectives prometteuses autant pour faciliter l'accès aux marchés que pour exploiter des créneaux spécialisés.

- Selon plusieurs, l'accès aux tablettes des détaillants québécois est essentiel pour les transformateurs du Québec. Dans cette optique, il faudrait que les magasins d'alimentation du Québec s'engagent à vendre une plus grande part de produits transformés au Québec et favorisent certaines avenues (ex. : section consacrée aux produits régionaux).
- Dans bien des cas, le manque de ressources humaines spécialisées en marketing se traduit par une connaissance insuffisante des réseaux commerciaux et une préparation inadéquate à l'exportation.

Les consensus

Considérant l'enjeu de l'accès au marché intérieur, l'impératif de développer davantage les exportations et le besoin exprimé par les régions d'un soutien plus important à la commercialisation des produits du terroir et de petites niches, les participants au Rendez-vous de mi-parcours ont fait consensus sur les éléments de politique prioritaires suivants :

1. Étendre la notoriété des produits alimentaires du Québec par des initiatives collectives de commercialisation et par l'intensification de la promotion auprès des consommateurs et du réseau HRI, en partenariat avec le secteur.
2. Stimuler la croissance des exportations par une amélioration de l'offre de services spécialisés et l'implication stratégique des acteurs de l'industrie.
3. Élaborer une stratégie globale pour le développement des produits alimentaires de niche et du terroir qui pourrait comprendre différents éléments :
 - l'encadrement technique;
 - la création de « labels » (dans le cadre de la *Loi sur les appellations réservées*);
 - les regroupements d'achat et de commercialisation;
 - le réseautage d'entreprises.

Les engagements

- Les préoccupations de la transformation alimentaire seront incluses dans la future stratégie gouvernementale sur le commerce extérieur qui sera déposée par le ministère de l'Industrie et du Commerce au début de l'an 2002, et les produits de niche et du terroir seront considérés comme éléments structurants de la future politique québécoise de la ruralité.
- Un chantier sur l'accès aux marchés sera créé. Le mandat consistera à examiner et proposer des mesures visant à améliorer l'accès aux réseaux québécois et à augmenter les ventes réalisées sur les marchés extérieurs.
- Un chantier sur les produits de niche et du terroir sera créé. Le mandat consistera à élaborer une stratégie de développement des produits de niche et du terroir (incluant les produits d'appellation réservée, dont les produits biologiques) qui comprendrait notamment : l'encadrement technique, la possibilité de « labelliser » certains produits du terroir, l'encadrement réglementaire ainsi que le soutien à des regroupements d'achat et de commercialisation et au réseautage d'entreprises.



L'accroissement des investissements

Avec la concentration de la distribution, l'élargissement des marchés et la concurrence plus vive qui en découle, le contexte d'affaires des entreprises de transformation alimentaire du Québec est devenu plus difficile.

Pour s'adapter et continuer de se développer, les entreprises doivent améliorer leur productivité, innover, se concentrer sur les éléments leur procurant un avantage comparatif (produits ou créneaux) et croître. Dans cette dynamique, l'accès à des sources de financement adéquates et importantes préoccupe les entreprises.

Les résultats des consultations

Les principaux éléments qui sont ressortis des consultations sont les suivants :

- L'accès aux sources traditionnelles de financement est jugé difficile, notamment pour les plus petites entreprises dont les projets d'expansion ou de modernisation sont perçus comme trop risqués ou trop petits au regard des frais administratifs encourus par les institutions financières. De plus, les exigences et les conditions imposées par les institutions prêteuses sont jugées difficiles à satisfaire (notamment les garanties demandées).
- Les organismes qui offrent du capital de risque sont maintenant nombreux, mais les conditions d'investissement sont considérées comme peu adaptées aux particularités de l'industrie de la transformation alimentaire (rendement demandé trop élevé, participation trop grande dans la propriété de l'entreprise, peu d'intérêt pour les petits projets, insuffisance de capital « patient »).
- En ce qui concerne les coopératives : la problématique particulière de capitalisation et de financement liée au type de propriété (qui exclut tout financement au moyen d'une prise de participation dans le capital social de la coopérative) et à la finalité de l'organisation (qui est d'abord de rendre un service aux membres, à leur profit, ce qui implique de leur retourner la plus grande part des bénéfices nets réalisés).
- Le besoin d'améliorer les exercices de diagnostics, les plans d'affaires, les stratégies de commercialisation des entreprises, etc.
- La problématique de financement des immobilisations liées à l'élimination des eaux usées pour les entreprises situées en milieu rural (des investissements que les entreprises situées en milieu urbain n'ont pas à consentir; des investissements plus difficiles à financer parce que non directement liés à la production).
- Les organismes et programmes gouvernementaux de financement sont vus comme peu accessibles aux entreprises de transformation alimentaire en raison d'exigences trop élevées en matière de chiffre d'affaires, de taille d'entreprise, de frais demandés, etc.
- La concentration de la distribution et l'élargissement des marchés entraînent une forte concurrence entre les transformateurs et, dans cette lutte, les grandes entreprises québécoises doivent concurrencer des entreprises internationales aux moyens considérables. Si elles veulent assurer leur accès aux grands réseaux de distribution, elles doivent accroître leurs ventes ou procéder à des fusions ou alliances afin d'atteindre un statut de leader nord-américain.

Les consensus

Considérant les difficultés et besoins mentionnés au chapitre du financement, la problématique particulière de financement des projets d'investissement des coopératives et l'importance de bien soutenir les entreprises dans leurs activités et leurs projets, les participants au Rendez-vous de mi-parcours ont fait consensus sur les éléments de politique prioritaires suivants :

1. Une meilleure adaptation des outils financiers du gouvernement afin de prendre en compte les particularités des entreprises, notamment les PME, pour les soutenir dans leurs projets d'investissement et favoriser l'émergence de leaders sur les marchés canadiens et d'exportation.
 2. La mise en place de mesures de soutien aux entreprises pour la prise de décision stratégique et l'élaboration de projets d'investissement.
 3. L'examen et une adaptation, au besoin, des mesures fiscales et des outils financiers du gouvernement du Québec afin de prendre en compte les particularités des coopératives agroalimentaires, pour notamment favoriser leur capitalisation par les membres et les soutenir dans leurs projets de développement.
- La Financière agricole du Québec créera une filiale dotée d'un fonds de 24 millions de dollars destiné au financement de projets d'entreprises en amont et en aval de l'agriculture, ainsi qu'au financement de projets de développement régional (24 M \$).
 - Le MAPAQ affectera des conseillers en transformation alimentaire dans ses bureaux régionaux et formera une direction de veille, politiques et programmes; 25 postes seront ainsi consacrés exclusivement au secteur de la transformation alimentaire (6 M \$).
 - La mise en place d'un fonds pour le financement des infrastructures visant le traitement des eaux usées des entreprises situées en milieu rural et dans les petites municipalités sera examinée.
 - Le gouvernement du Québec agira rapidement pour aider les coopératives à mieux « se capitaliser ». Ainsi, un chantier sur la capitalisation et le financement des grandes coopératives agroalimentaires sera créé. Ce chantier aura à proposer des adaptations aux mesures fiscales et aux outils du gouvernement, afin de prendre en compte les particularités des coopératives agroalimentaires, notamment pour favoriser leur capitalisation par les membres et les soutenir dans leurs projets de développement.
 - Le gouvernement du Québec verra à ce que le nouvel outil *Capital régional et coopératif Desjardins*, annoncé dans le cadre du Budget 2001-2002, puisse bénéficier au secteur à la hauteur de son importance dans l'économie (27 M \$).

Les engagements

- Le gouvernement du Québec adaptera les conditions d'investissement de ses organismes de financement aux réalités de l'industrie de la transformation alimentaire, notamment la disponibilité de contributions non remboursables et l'abaissement du seuil d'admissibilité des projets. À cet effet :
 - Investissement-Québec inscrira le secteur de la transformation alimentaire dans ses priorités d'intervention, avec l'objectif d'augmenter sa part d'intervention dans cette industrie proportionnellement à l'importance de celle-ci dans l'économie du Québec (environ 10 % du portefeuille total) (15 M \$);
 - SGF Soquia intensifiera ses interventions dans le secteur agroalimentaire, avec une hausse de participation à des investissements de 300 millions de dollars et la prise en considération des projets de 1 million de dollars et plus (75 M \$);



L'augmentation de la productivité et l'innovation

La diversification de la demande et les pressions de la concurrence exigent des entreprises qu'elles pensent continuellement « productivité » et « innovation ». L'avenir de l'industrie réside de plus en plus dans sa capacité d'innover, c'est-à-dire de créer de nouveaux produits et procédés, et d'introduire de nouvelles pratiques et de nouveaux modes d'organisation et de gestion des connaissances. Dans un contexte où les entreprises québécoises doivent affronter des compétiteurs de plus en plus puissants, elles doivent nécessairement miser sur l'innovation pour se distinguer. Pour ce faire, elles n'auront d'autre choix que d'incorporer l'innovation à leur stratégie, de la situer au cœur de l'amélioration de leur capacité concurrentielle et d'adapter leur organisation en conséquence.

Les résultats des consultations

Lors des consultations, plusieurs intervenants ont dit éprouver des difficultés qui peuvent influencer sur le niveau de productivité de leur entreprise. Dans la plupart des cas, celles-ci sont liées, d'une part, à la formation et à la disponibilité de main-d'œuvre et, d'autre part, au processus d'innovation, notamment les activités de R-D et de transfert technologique. Les facteurs les plus fréquemment mentionnés sont :

- Le recrutement en nombre suffisant d'une main-d'œuvre compétente, qualifiée, fidèle et qui est en mesure de soutenir les entreprises dans leurs opérations et leur croissance.
- La difficulté d'attirer des travailleurs spécialisés, particulièrement en régions périphériques.
- L'introduction de nouvelles technologies qui, entraînant une évolution et un raffinement des tâches, vient décupler les embûches pour s'assurer l'emploi d'une main-d'œuvre compétente.
- La formation des chefs d'entreprise et du personnel stratégique, particulièrement dans les plus petites entreprises, qui nécessite d'être améliorée.
- L'absence ou la rareté de personnel technique et scientifique qualifié pour mener les activités de recherche dans les entreprises.
- La difficulté des entreprises, surtout les plus petites, de réaliser elles-mêmes des activités de R-D ainsi que leur incapacité à accueillir et intégrer adéquatement les nouvelles technologies issues des travaux de centres de recherche pour les mettre en application et en bénéficier sur le plan industriel.
- La difficulté pour les entreprises de transformation alimentaire d'avoir accès à des mesures gouvernementales adaptées à leurs besoins (souvent particuliers au secteur), soit parce que les activités menant à l'innovation leur semblent trop coûteuses et risquées, soit parce que les activités à réaliser ne cadrent pas avec les exigences des mesures existantes.
- Dans une économie où la concurrence est forte, la meilleure façon de se démarquer pour les entreprises québécoises est de fabriquer des produits originaux issus de la R-D. Or, la synergie entre les entreprises et le monde de la recherche semble insuffisante.

- Les coûts imposés aux entreprises par la lourdeur administrative des programmes gouvernementaux nuisent à la compétitivité (manque de flexibilité, multiplication des formulaires, etc.).
- Les aliments biologiques et les produits santé, principalement les nutraceutiques et les aliments fonctionnels, représentent un domaine d'avenir.

Les consensus

Considérant l'importance de la productivité et de l'innovation pour l'avenir de l'industrie de la transformation alimentaire québécoise, les participants au Rendez-vous de mi-parcours ont fait consensus sur les éléments de politique prioritaires suivants :

1. S'assurer que l'industrie de la transformation alimentaire bénéficie adéquatement des mesures gouvernementales permettant d'améliorer la compétitivité des entreprises et de développer une culture d'innovation, axée sur la valeur ajoutée.
2. Accroître la formation des employés des entreprises de transformation et leur faciliter l'accès à des programmes adaptés de formation et d'acquisition de connaissances; valoriser le secteur de la transformation alimentaire comme domaine offrant des emplois intéressants et de bonnes perspectives de carrière.
3. Favoriser l'accès des entreprises de transformation alimentaire, notamment celles en région, aux ressources spécialisées et aux outils gouvernementaux mis en place pour faciliter le financement des activités de R-D et d'innovation.

Les engagements

- La place prépondérante de l'industrie de la transformation alimentaire dans l'activité industrielle québécoise sera reconnue dans la Stratégie québécoise « Bâtir aujourd'hui l'entreprise de demain » (cette stratégie permet de répondre à plusieurs préoccupations à l'égard des besoins de formation des chefs d'entreprise et pour l'embauche de personnel qualifié et stratégique). S'assurer que les priorités du secteur alimentaire seront prises en compte et que les partenaires de l'industrie feront les efforts pour obtenir leur juste part (équivalente à son poids dans l'économie du Québec) de la mise en œuvre de la Stratégie (8 M \$).

- Les organismes comme Emploi-Québec poseront des gestes concrets pour répondre aux besoins spécifiques de l'industrie considérant la pénurie de main-d'œuvre saisonnière.
- Des investissements en immobilisations seront faits pour l'implantation du programme de technologie de la transformation des aliments en 2002 au Cégep de Lanaudière (8,8 M \$).
- Un réseau d'intervenants sera mis en place pour répondre aux besoins de formation bioalimentaire dans la région métropolitaine de recensement de Montréal (1,3 M \$).
- Un incubateur d'entreprises en transformation alimentaire sera mis en place à La Pocatière (3,8 M \$).
- Un programme de technologie de transformation des aliments sera implanté en septembre 2002 à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) de La Pocatière (2,1 M \$).
- Les équipements liés à l'enseignement en technologie de la transformation des aliments à l'ITA de Saint-Hyacinthe seront modernisés (1,4 M \$).
- Les possibilités de financement de certains coûts reliés à l'innovation et au développement de nouveaux produits, au design de produits et aux nouvelles technologies d'emballage et de conservation seront examinées de façon spécifique pour bien tenir compte des risques commerciaux des produits.
- Sous réserve de la participation de la Fondation canadienne pour l'innovation, le gouvernement du Québec participera également (en contrepartie) au projet d'investissement dans un laboratoire de sous-produits alimentaires à des fins industrielles (3 M \$).
- Par une action concertée du MAPAQ, du ministère de l'Industrie et du Commerce et du ministère des Régions, un fonds de recherche sur la nature, les nutraceutiques et les aliments fonctionnels sera mis en place (2 M \$).

Le mécanisme de suivi

1 Sur la base des consensus obtenus, une politique gouvernementale de la transformation alimentaire sera élaborée pour le printemps 2002.

2 Un comité de pilotage gouvernement-industrie qui réunira les ministres concernés et des représentants de l'industrie de la transformation ainsi que des secteurs de la production et de la distribution alimentaire sera créé. Présidé par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il aura pour responsabilités :

- de s'assurer de la mise en œuvre des consensus et du suivi des engagements pris lors du Rendez-vous de mi-parcours;
- d'orienter certaines actions découlant des consensus et des engagements;
- de procéder, en cas de besoin, aux ajustements requis pour atteindre les objectifs;
- de faciliter la coordination des activités gouvernementales auprès des entreprises;
- de permettre aux industriels d'avoir un accès direct aux décideurs gouvernementaux.

Pour assurer la coordination des chantiers thématiques, un président, externe au gouvernement, sera nommé par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Il aura pour mandat de proposer la composition de ces chantiers, de s'assurer de l'élaboration des stratégies ou des plans d'action, de superviser les travaux et de produire un rapport final au ministre d'ici février 2002.

Les thématiques abordées dans ces chantiers seront les suivantes :

- La capitalisation et le financement des grandes coopératives agroalimentaires : proposer des adaptations aux mesures fiscales et aux outils financiers du gouvernement afin de prendre en compte les particularités des coopératives agroalimentaires, pour notamment favoriser leur capitalisation par les membres et les soutenir dans leurs projets de développement.
- L'accès aux marchés intérieur et extérieurs : examiner et proposer des mesures visant à améliorer l'accès aux réseaux québécois et à augmenter les ventes réalisées sur les marchés hors Québec.
- Les produits alimentaires de niche et du terroir : élaborer une stratégie globale de développement des produits de niche et du terroir (incluant les produits d'appellation réservée, dont les produits biologiques).

Mesures disponibles pour soutenir la politique gouvernementale de la transformation alimentaire

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

INVESTISSEMENT QUÉBEC

Augmentation des investissements afin d'atteindre une part équivalente à la contribution de l'industrie (10 %) dans l'économie du Québec. 15 M \$

SGF Soquia

Hausse des objectifs d'investissement de 300 M \$ (valeur des projets) dans le secteur agroalimentaire et ouverture aux projets de 1 M \$ et plus. 75 M \$

LA FINANCIÈRE AGRICOLE DU QUÉBEC

Création d'une nouvelle filiale pour soutenir les projets d'investissement dans des entreprises en amont et en aval de l'agriculture ainsi que dans des projets de développement régional. 24 M \$

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Affectation de conseillers en transformation alimentaire dans les bureaux régionaux du MAPAQ et formation d'une direction de veille, politiques et programmes; 25 postes seront ainsi consacrés exclusivement au secteur de la transformation alimentaire. 6 M \$

TOTAL 120 M \$

INNOVATION, FORMATION ET PRODUCTIVITÉ

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Part du secteur dans la stratégie visant la compétitivité des entreprises « Bâtir aujourd'hui l'entreprise de demain ». 8 M \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Cégep régional de Lanaudière - Investissement en immobilisation pour l'implantation du programme « Technologie de la transformation des aliments ». 8,8 M \$

EMPLOI-QUÉBEC

Région métropolitaine de recensement de Montréal - Mise en place d'un réseau d'intervenants répondant aux besoins en matière de formation bioalimentaire dans la région métropolitaine de recensement. 1,3 M \$

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

La Pocatière - Mise en place d'un incubateur d'entreprises en transformation alimentaire. 3,8 M \$

ITA de La Pocatière - Implantation du programme « Technologie de la transformation des aliments ». 2,1 M \$

ITA de Saint-Hyacinthe - Modernisation des équipements liés à l'enseignement dans le domaine de la technologie de la transformation des aliments. 1,4 M \$

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CINTECH Agroalimentaire - Enveloppe réservée pour soutenir le projet d'investissement dans un laboratoire de sous-produits alimentaires à des fins industrielles, en contrepartie d'une contribution en cours d'évaluation par la Fondation canadienne pour l'innovation. 3 M \$

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

BUREAU DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

FONDS QUÉBÉCOIS DE LA RECHERCHE SUR LA NATURE ET LES TECHNOLOGIES

Nutraceutiques et aliments fonctionnels - Mise en place d'un fonds de recherche sur les nutraceutiques et les aliments fonctionnels. 2 M \$

TOTAL 31 M \$

TOTAL DES MESURES ANNONCÉES (SUR TROIS ANS) 151 M \$

MESURES SPÉCIFIQUES ANNONCÉES DANS LE CADRE DU BUDGET 2001-2002 :

- Capital régional et coopératif Desjardins : objectifs visant à s'assurer que 10 % du capital réservé aux PME (60 % de 150 M \$ par an) sera consacré à la transformation alimentaire. 27 M \$
- Appui à la transformation dans les régions-ressources. 5,7 M \$
- Modernisation des abattoirs de proximité dans les régions-ressources. 3,9 M \$

TOTAL DES MESURES DU BUDGET 37 M \$

GRAND TOTAL (SUR TROIS ANS) 188 M \$



